



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE d'ENTREPRISE AGRICOLE

Arrêté de création du 09 mars 2017 (Parution au JO du 18 mars 2017)

QUELS MÉTIERS ?

- ♦ Création ou reprise d'exploitation agricole en bénéficiant des aides à l'installation.
- ♦ Salariat qualifié dans une exploitation agricole.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ♦ Certificat de Spécialisation Conduite d'un élevage bovin lait.
- ♦ BTS ACS'AGRI (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole).

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Candidats de 16 à 29 ans révolus* ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel. <i>*Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail)</i>	Être âgé de 18 ans au moins.
♦ <u>Titulaire d'un diplôme</u> de niveau 3 (CAP-BEP) ou supérieur. ♦ <u>En l'absence de diplôme</u> : ⇒ Justifier d'une année d'activité professionnelle en lien avec le diplôme. Ou ⇒ Justifier de 3 ans d'activité à plein temps.	Tous publics.

ORGANISATION de la FORMATION

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Formation de septembre à mai, avec des alternances par périodes de 2 à 3 semaines entre centre de formation et entreprise.	
Durée : en présentiel ♦ <u>1 an</u> : 20 semaines au centre, le reste en alternance en entreprise dont 5 semaines de congés payés. ♦ <u>2 ans</u> : 15 semaines au centre par an, le reste en alternance en entreprise dont 5 semaines de congés payés par an.	Durée : 1 an en présentiel 26 semaines au centre (910h) 8 semaines en entreprises (280h)
♦ Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27 % et 100 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.	♦ Possibilité de rémunération au titre de la formation professionnelle selon la réglementation en vigueur. ♦ Selon la situation du stagiaire le coût de formation peut être pris en charge en partie ou totalité par les organismes concernés (CPF, France Travail, Transition Pro...) selon la réglementation en vigueur.

FICHE RNCP 38093

NIVEAU 4

Délivré par le Ministère de
l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire



INSCRIPTION & ADMISSION :

SUR DOSSIER ET
ENTRETIEN INDIVIDUEL
PERMETTANT D'ÉVALUER
LA MOTIVATION ET LE
PROJET PROFESSIONNEL



RÉSULTATS



Flashez moi

CONTENU DE FORMATION

Le BP REA est structuré en 5 UC (Unité Capitalisable) et 2 UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi).

Chaque UC /UCARE constitue un bloc de compétences.

UC 1. SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- ◆ Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.
- ◆ Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

UC 3. CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGRO-ÉCOSYSTÈME

- ◆ Combiner les différentes activités liées aux productions.
- ◆ Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions.

UC 5. VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE

- ◆ Commercialiser un produit ou un service.
- ◆ Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

UCARE 1. TRANSFORMER LA PRODUCTION DE VIANDE OU D'ESCARGOTS

UC 2. PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION

- ◆ Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.
- ◆ Gérer le travail.

UC 4. ASSURER LA GESTION TECHNIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE

- ◆ Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.
- ◆ Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.

UCARE 2. BUCHERONNAGE ou CACES (1 et 9)



Attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire



Obtention du certiphyto



Permis tronçonneuse niveau 1 (avec UCARE bucheronnage)



POSSIBILITÉ DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT SUR DEMANDE

TARIF

APPRENTISSAGE : FINANCEMENT PAR LES OPCO.

FORMATION CONTINUE SUR DEMANDE.

ÉVALUATION - VALIDATION

VALIDATION DE
7 BLOCS DE COMPÉTENCES
5 UC + 2 UCARE



OBTENTION
DU DIPLOME

CFAA du Doubs
CFPPA de Chateaufarine
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
cfppa.chateaufarine@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Site internet



Responsables de formation

Ludivine Millot et Margaux Toinard
ludivine.millot@educagri.fr
margaux.toinard@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

